



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°2389-20231017-192006

COMMISSION D'EXAMEN
DU 17/10/2023

NOTIFICATION
DU 18/10/2023

ZAVATTIERO
20 RUE PRINCIPALE

54150 LES BAROCHES

SIRET : 882 287 931 00019

DECISION	QUALIFICATION	VALIDITE
ATTRIBUTION	3101 Tuiles à emboîtement ou à glissement <u>Attribution</u> de la Mention RGE <u>Attribution</u> des CT 111,114	16/10/2027
RETRAIT	7122 Isolation thermique par l'intérieur	

Catégories de travaux (CT) :

- 111 : Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds
- 114 : Isolation des combles perdus

MOTIVATION

Après examen du dossier, la Commission constate que les références de chantiers présentés par l'entreprise ne répondent pas au niveau de technicité requis mais s'apparentent plus à la qualification métier 3101

En conséquence de quoi, la Commission refuse de reconduire la qualification 7122 mais décide d'attribuer la qualification 3101 à titre quadriennal .

La Commission attribue la mention RGE et rappelle à l'entreprise :

- qu' un contrôle de réalisation dans les 24 premiers mois qui suivent l'attribution de la mention est obligatoire quelle que soit la catégorie de travaux (critique ou non critique),
- Parmi les catégories de travaux RGE attribuées, certaines sont considérées comme «Critique» et nécessitent la réalisation de 2 audits pendant la durée du cycle de qualification.
- que lors du lancement du contrôle de réalisation, l'entreprise devra présenter au moins 5 chantiers correspondant au signe RGE concerné et réalisés depuis moins de 2 ans, ou, à défaut, au moins 2 chantiers correspondant au signe RGE concerné et réalisés de moins de 4 ans.

Elle attire également l'attention de l'entreprise sur l'obligation de se conformer aux dispositions du règlement général disponible sur www.qualibat.com.

La brochure d'information sur le nouveau dispositif RGE 2021 est disponible en ligne sur qualibat.com - rubrique RGE

**Pour le Président de la Commission d'Examen des Vosges, Monsieur EURY Bertrand,
Le Délégué Régional
Monsieur Didier LEFEBVRE**